

plaire, elles visent à ébranler. Les gouvernements sont faits pour mettre les choses en marche. Je demande au gouvernement de donner au moins un commencement de chance aux gens de ma circonscription, et de le faire dès maintenant.

Si rien ne se fait aujourd'hui, au cours des trois prochains mois les enfants partiront encore pour l'école sans avoir déjeuné, et quelques-uns s'évanouiront pendant les cours, parce qu'ils auront le ventre creux. Pourtant, nous nous vantons de vivre dans un pays comme celui-ci. Nous devrions avoir honte de laisser faire de telles choses dans un pays comme le Canada. Chacun de nous devrait avoir honte. Ce sont des choses qui méritent qu'on les prenne à cœur. Nous ne venons pas ici à seule fin d'appuyer un parti contre l'autre. Je suis venu ici, certes, avec un idéal, et je ne prétends pas être le seul.

Quant aux membres de la tribune des journalistes, qu'ils viennent faire un tour dans ma circonscription et voir de leurs yeux ce qui en est avant de recommencer à me critiquer. Non seulement ces choses existent, mais elles peuvent être corrigées. Je ne viens pas exposer ici une situation irrémédiable. Je dis que si l'on accomplissait quelques-unes seulement des promesses que nous avons faites en 1957, la moitié de mes commettants qui sont présentement sans emploi seraient au travail. Si nous remplissions seulement quelques-unes de plus de nos promesses, il n'y aurait pas de chômage dans les provinces Maritimes.

C'est le moment de parler franc. N'attendons pas que je vois encore des enfants s'évanouir dans les écoles. Je pourrais vous en dire davantage, mais je ne le ferai pas parce que je pense que c'est suffisant. Si le gouvernement est sincère, cela suffira pour le décider à agir.

(Texte)

M. Deschatelets: Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les remarques de l'honorable député de Restigouche-Madawaska (M. Van Horne). Son intervention me fait penser un peu à cette pauvre dame qui assistait à une parade du régiment de son fils. Se tournant tout à coup vers sa voisine, elle lui dit: "Voyez mon fils, il a toujours été intelligent et il le prouve encore aujourd'hui, il n'y a que lui qui marche au pas."

Monsieur le président, l'honorable député de Restigouche-Madawaska a soumis au gouvernement une proposition qui, je l'espère bien, fera l'objet d'une étude attentive, car, si seulement les autres députés conservateurs, dans la circonscription desquels la situation

du chômage est aussi grave que dans Restigouche-Madawaska, se levaient pour la décrire et demander au gouvernement d'agir, je crois bien que ce dernier sortirait de sa coquille et poserait enfin des gestes qui auraient pour effet d'alléger la situation du chômage au pays.

Nous avons écouté, ce matin également, le député d'Essex-Est (M. Martin). Il a rappelé au gouvernement dix propositions qu'il avait déjà soumises au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Il les a répétées à tout le pays à la télévision; aussi, je demande, au nom des chômeurs de ma circonscription, que le gouvernement prenne une attitude précise sur ces questions. J'espère que l'on n'entendra jamais plus répéter que l'opposition officielle ne fait que critiquer le gouvernement et n'offre jamais de suggestion susceptible d'améliorer la situation du chômage.

Maintenant, monsieur le président, avant de commenter le programme soumis par le gouvernement pour des travaux de chômage, j'aimerais jeter un coup d'œil sur les plus récentes données statistiques.

Au mois de janvier, selon le Bureau de la statistique, 5,699,000 personnes occupaient un emploi au pays, soit une baisse de 162 mille depuis décembre dernier. Le ministre a lui-même fourni, ce matin, les derniers chiffres publiés par la Commission d'assurance-chômage. Si je les ai bien compris, ils signifient que 792,980 personnes se cherchent un emploi à nos bureaux d'assurance-chômage.

Maintenant, dans la région de Québec,—qui m'intéresse plus particulièrement,—au 10 décembre 1959, 164,095 personnes se cherchaient un emploi, tandis que le 14 janvier 1960,—ce sont là les derniers chiffres disponibles,—il y en avait 248,364 dans cette situation. Dans la ville de Montréal, au 10 décembre 1959, il y avait 59,361 personnes se cherchant un emploi alors que, le 14 janvier 1960, ce nombre s'élevait à 83,165.

Je dois faire remarquer ici que, de toutes les régions pour lesquelles des chiffres nous sont soumis par la Commission d'assurance-chômage, c'est le Québec qui est le plus touché de toutes les provinces du Canada. C'est pourquoi, de nouveau, j'invite les députés conservateurs de la province de Québec à dire au gouvernement que le temps est venu de présenter une mesure précise sur cette question du chômage.

Dans toute la province de Québec, la misère, aujourd'hui, par suite du chômage, est la même que dans la circonscription de Restigouche-Madawaska ou dans celle de Maisonneuve-Rosemont. J'attends avec beaucoup